



# VENCE OUEST

La gazette de votre quartier

Novembre 2024

## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Chères voisines et chers voisins,

L'été est déjà loin, chacun a repris ses activités. J'espère que vous avez passé de bonnes vacances à Vence ou ailleurs. Nous avons subi encore des mois de sécheresse, la végétation a bien souffert, la forêt a résisté. Nous avons la chance de l'avoir pour profiter de ses bienfaits quand le soleil tape trop fort. En nettoyant notre quartier le samedi 28 septembre dernier, nous avons été choqués et énervés devant le comportement irresponsable d'un automobiliste qui a jeté par la fenêtre de sa voiture une cigarette encore fumante. Elle est tombée sur des aiguilles de pin sèches ! Geste de provocation en nous voyant ramasser des mégots par centaines, bêtise, désinvolture ? Aucune conséquence heureusement ! Combien de fois faudra-t-il le répéter : promeneurs, conducteurs, randonneurs, ne jetez pas vos mégots dans les bois ou sur les bas-côtés, ils souillent la nature, se retrouvent dans les égouts puis à la mer où ils polluent et détruisent des espèces marines, s'ils n'ont pas provoqué un incendie avant !



Ami(e)s Sinois(es), nous vous avons convié(e)s le 14 juin dernier à la fête du quartier qui a débuté avec quelques gouttes de pluie, vite évacuées ! Le retour de notre barbecue vous a semble-t-il plu, car vous étiez une centaine à le partager avec nous. Nous vous remercions encore de faire de ce rendez-vous annuel une réussite. Un grand merci à M. et Mme Browaey, les propriétaires du camping, sans la générosité desquels notre fête serait moins belle.



Le concert de rentrée a eu lieu le 7 septembre. La pluie s'est invitée écourtant, hélas, notre rendez-vous ! Le sympathique groupe de rock Palace avait pourtant assuré, mais le ciel en avait décidé autrement. Merci à celles et ceux qui se sont joints à nous malgré les nombreuses animations et fêtes ce jour-là à Vence. Nous vous proposerons une nouvelle formule l'année prochaine.

Comme je le disais précédemment, le 28 septembre une belle équipe de nettoyeuses et nettoyeurs s'est retrouvée à l'entrée de la piste des Salettes pour le nettoyage de la forêt et de ses abords. Nous avons constaté une diminution des déchets dans les bois, notamment de gros déchets et nous nous en félicitons ! Nous avons récolté une dizaine de sacs de cent litres et de trop nombreux mégots ramassés tout le long des routes ! Les principaux détritres sont les canettes et les bouteilles d'alcool ! Soixante-douze heures après cette collecte, un ou une sans-gêne a abandonné une dizaine de pneus de voiture près de la citerne chemin de la Sine ! C'est tellement plus facile que d'aller à la déchetterie !



Nous vous remercions encore de votre engagement pour notre quartier, grâce à vous, nous arrivons à le préserver et faire qu'il reste agréable. Si tous les quartiers de Vence suivaient notre exemple, Vence serait vraiment « la Jolie ».

Je vous laisse maintenant découvrir la gazette toute fraîche, je vous en souhaite une bonne lecture. N'hésitez pas à nous faire des suggestions, des observations, nous vous répondrons avec plaisir.

**Brigitte Baguet**

## Nuisances sonores causées par l'entreprise TP06



Photo Nice-Matin

Il y a quelques mois, des habitants du chemin des Roures, des Cystes et du lotissement Bel Respiro, nous alertaient sur la gêne sonore qu'ils subissaient à cause de l'activité de concassage de l'entreprise TP06.

Comme à la Sine, la nature du travail effectué a changé, entraînant ces dérangements qui n'existaient pas à l'origine. Je les ai assurés du soutien de Vence Ouest et leur ai conseillé de faire un recensement de tous les voisins impactés.

C'est ainsi qu'un groupe de cinquante personnes s'est constitué, incluant également des habitants de la route de Vence sur la commune de Tourrettes, juste au-dessus de l'exploitation.

Ils subissaient en plus du bruit, les effets de la poussière qui remonte chez eux. Ils ont entrepris des démarches en adressant des courriers au maire de Tourrettes puisque l'entreprise est située sur sa commune, au maire de Vence car des Vençois sont touchés, à la préfecture et à la DREAL. À la suite de ces lettres, des contrôles du matériel et du site ont été effectués par cette administration.

Des propriétaires de la route de Vence ont contacté un avocat.

Suite au courrier reçu, le maire de Tourrettes, M. Poma, a demandé à l'entreprise de cesser les concassages en juillet et août. Début septembre, le bruit et les nuages de poussière ont repris de plus belle.

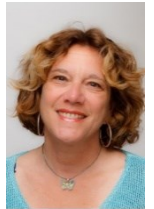
Les riverains ont demandé un entretien à M. Poma. Ils ont été reçus le 11 septembre en mairie. Étaient présents le maire, son directeur général des services, les gérants des entreprises TP06 et Degiovanni, les avocats des différentes parties, une représentante de Vence Ouest et des représentants des riverains de la Sine et de la route de Vence.

Aucun compromis n'a été trouvé sinon l'arrêt du travail le mercredi. Il a même été conseillé aux propriétaires, par l'avocate des entrepreneurs, de vendre leurs maisons et de déménager ! Une étude acoustique a été proposée par M. Poma, aux seuls frais des habitants, l'entreprise ne voulant pas contribuer financièrement. La mairie quant à elle réfléchit à une participation, mais sans garantie.

La voie judiciaire reste la seule solution pour les riverains. La mairie doit les informer du coût financier de la mesure de bruit.

Depuis le rendez-vous, il semblerait qu'il n'y ait plus d'activité en ce moment et donc plus de bruit ni de poussière.

Nous resterons vigilants et aiderons le collectif qui doit se créer comme nous l'avons fait pour celui du chemin de la Sine.



Brigitte Bagueet

## Notre quartier



Chemin de la Plus-Haute-Sine  
16 octobre 2024

Les épisodes méditerranéens récents sur notre pays, notre région, ville et quartier nous rappellent une fois de plus à quel point nos modes de vie et les décisions d'aménagements des territoires influent sur les conséquences de ces déchainements climatiques.

Il semble établi que lorsque la température terrestre augmente de 1°C, l'évaporation des mers et océans augmente de 6% ce qui ne rend pas les tempêtes et autres trombes d'eau plus fréquentes mais beaucoup plus violentes.

Que faire pour éviter que nos terrains, sous-sols ou maison ne soient donc inondés ?

De notre côté, agir au quotidien pour réduire notre empreinte carbone et contribuer à notre petite échelle au ralentissement du réchauffement climatique.

Mais nos élus de tous bords et quel que soit leur niveau d'influence, ont-ils réellement conscience des erreurs d'aménagement des territoires qu'ils continuent à commettre avec une urbanisation galopante et des réseaux peu adaptés.

En cas d'intempéries les anciens drains agricoles et autres cours d'eau de toute sorte retrouvent immédiatement leurs chemins naturels d'origine ne prenant pas garde à éviter les constructions.

Le nombre de maisons individuelles dans notre quartier sur des terrains toujours plus petits a explosé en dix ans et de nouveaux projets sont à venir (lotissement de cinq maisons chemin de la Sine par exemple). Plus globalement sur la commune, d'autres projets importants de résidences sont en cours ou viennent juste de s'achever réduisant toujours plus les espaces nécessaires à l'eau pour s'écouler et augmentant l'imperméabilisation des sols.

Pourtant, il semble que d'autres solutions comme les servitudes environnementales permettraient de mieux occuper et maîtriser l'espace en indemnisant les propriétaires des terrains concernés.

Dans cet esprit, la mairie vient d'acquérir un terrain de 330 m<sup>2</sup> (cadastré AL 111), parcelle située entre le chemin de la Plus-Haute-Sine et le chemin de la Bonde-Longue. Contiguë aux parcelles AL 112 et AL 113 déjà propriété de la commune. La nouvelle entité de 3 729 m<sup>2</sup> devrait être destinée à une exploitation agricole. Reste que cette surface est enclavée. Des démarches devraient débuter avec les propriétaires alentour pour trouver une solution.



Nicolas Bergier

## Des fossiles à la Sine

Lors d'une promenade dans le quartier, vous avez certainement déjà aperçu des fossiles comme ceux-ci. Il s'agit le plus souvent de pectinidae ou « pectens » comme les coquilles Saint-Jacques et les pétoncles.



Savez-vous que ceux-ci sont les vestiges d'un passé qui remonte à plus de 20 millions d'années ?

Bien avant cela, à l'ère secondaire, le sol de notre région s'était affaissé et fut donc envahi par la mer. Des sédiments se sont accumulés en couche épaisse dans lesquels espèces marines et coquillages furent emprisonnés.

Plus tard, au miocène, l'eau s'était peu à peu retirée mais il existait encore un golfe marin en contrebas de Vence et Tourrettes. Voilà pourquoi dans les lauves de Tourrettes (ces formations au sud de la commune voisine qui ressemblent à des coulées de lave) ainsi que dans le quartier Notre-Dame des Fleurs à la Sine, ces jolis coquillages nous rappellent que la terre a subi

d'énormes changements géologiques ! Admirez et protégez ces vestiges séculaires, témoins pétrifiés de la vie de notre planète.



France Descamps

## Consultez gratuitement les données météo de notre quartier



Une station de collecte et d'analyse des données climatiques est installée sur une colline de l'ouest vençois depuis 2017 (Gaudissart). Attention, il ne s'agit pas de prévisions mais uniquement de mesures.

On peut ainsi savoir qu'il est tombé 76,8 mm de pluie le 9 octobre et 59,4 mm le 16 octobre (le jour où de nombreux Sinois ont été inondés !)

En octobre, la température la plus basse est relevée le 5 octobre : 9,4°, et la plus haute le 10 octobre : 25,1° !

Amplitude, rafales de vent, cumul et intensité de précipitations, humidité, pression, point de rosée, UV : vous pourrez tout savoir 24h/24h. Les données sont actualisées toutes les minutes.

Le plus : vous pouvez également accéder aux données d'autres stations météo du département sur ce réseau de l'association « Nice Météo 06 »

Connectez-vous sur : <https://vence.meteo06.fr/>



France Descamps

## Que planter au potager ?



**Les semis d'automne** : vous pourrez semer en pleine terre des engrais verts (de la luzerne, de la moutarde, du trèfle phacélie) qui pourront améliorer votre sol et limiter la croissance des mauvaises herbes. Semez également fèves et pois, carottes, épinards, mâche, poireaux, radis et roquette.

**Les bulbes** : ail, échalotes et oignons.

**Les artichauts** qui prospèrent bien dans nos jardins.

**Les salades d'automne** : chicorées frisées, scaroles.

**Les aromatiques** : plantez ciboulette, estragon, laurier sauce, romarin, sarriette, thym...

Bon courage à nos jardiniers !



Simone Chadebec

## Trucs et astuces



Découvrez des astuces de grand-mère redoutablement efficaces et économiques, qui mettent à l'honneur des produits ménagers écologiques et des ingrédients simples que l'on a déjà dans nos placards.

### Utilisez du bicarbonate de soude

Cette poudre blanche possède naturellement un fort pouvoir désodorisant et détachant. Pour éliminer les traces et notamment les traces d'urine malodorantes, commencez par verser un peu d'eau gazeuse sur la zone à traiter et frottez un peu avec une éponge pour bien faire pénétrer le liquide. Laissez ensuite sécher quelques minutes et saupoudrez votre bicarbonate de soude. Enfin laissez sécher et aspirez avec l'aspirateur.



Jacqueline Lebreton

## La blagounette de la gazette

Dans la Grèce antique, Socrate était loué pour sa sagesse.

Un jour, une de ses connaissances vint le voir tout excitée et lui dit :

« Socrate, sais-tu ce que je viens d'apprendre à propos de Platon ?

- Un instant, répondit Socrate, avant de me raconter ça, tu dois passer un petit test. Je l'appelle le test à trois filtres.

Voyons ce que tu as à me dire. Le premier test est celui de la vérité.

Es-tu absolument sûr que ce que tu vas me dire est la vérité ?

- Non, en fait, j'en ai entendu parler.



- Bien dit Socrate, tu ne sais donc pas si c'est vrai ou faux.

Passons au second filtre, le filtre de la bonté.

Est-ce que ce que tu vas me dire au sujet de Platon est quelque chose de bon ?

- Non, au contraire.

- Ainsi, continua Socrate, tu t'apprêtes à me dire au sujet de Platon quelque chose qui pourrait être mauvais alors que tu ne sais même pas si c'est vrai. »

L'homme se sentit un peu embarrassé.

Socrate continua :

« Tu peux quand même passer le test car il y a un troisième filtre, celui de l'utilité. Est-ce que ce que tu vas me dire au sujet de Platon peut m'être utile ?

- Utile ? Non, pas vraiment.

- Bien, conclut Socrate, si ce que tu veux me dire n'est ni vrai, ni bon, ni même vraiment utile, pourquoi me le dire ?" »

L'homme se trouva honteux et resta sans voix.

Voilà qui illustre bien pourquoi Socrate fut un grand philosophe et tenu en telle estime.

Voilà aussi pourquoi Socrate ne sut jamais que Platon était l'amant de sa femme.



Eric Stenger

## Communiquez avec nous

N'oubliez pas que vous pouvez à tout moment nous contacter

- par notre site internet : <https://www.venceouest.fr/contact/>
- par courrier électronique : [president@venceouest.fr](mailto:president@venceouest.fr)
- par courrier postal : Vence Ouest - 284 chemin des Lentisques - 06140 VENCE
- et nous suivre sur Facebook : <https://www.facebook.com/groups/VenceOuest/>

## REJOIGNEZ-NOUS

La vitalité d'une association est liée à ses adhérents. Nous comptons sur vous pour nous rejoindre.

Merci d'envoyer ce bulletin accompagné du règlement à : Vence Ouest - 284 chemin des Lentisques - 06140 - VENCE

Vous pouvez, si vous préférez, le confier à un membre du conseil d'administration.

## VENCE OUEST BULLETIN D'ADHÉSION 2025

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Vous pouvez me contacter si vous avez besoin d'aide dans vos actions.

Je joins un chèque de 20 euros à l'ordre de Vence Ouest ou de 50 euros si j'adhère à titre de personne morale.

À \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez nous écrire par mail à [president@venceouest.fr](mailto:president@venceouest.fr), par courrier à l'adresse postale de l'association ou utilisez le formulaire sur notre site internet : <https://venceouest.fr/acces-a-mes-donnees/>